

Ville de Méricourt

Conseil Municipal du 27 Mars 2024



Projet de Budget Primitif 2024

Note explicative



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SR-2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024
Méricourt
vers l'avenir

Sommaire

2024

Introduction	p	2
Données générales	p	3
Les recettes de fonctionnement	p	4
Les dépenses de fonctionnement	p	8
Les dépenses d'investissement	p	15
Les recettes d'investissement	p	21
L'équilibre financier	p	24
Etat des subventions proposées au vote des élus	p	25
Etat de la dette	p	27
Annexes :	Synthèse du BP par chapitres	
	Budget Lotissements	

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024



Introduction

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune, réparties entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Dans chacune des sections, les dépenses et les recettes sont classées par chapitre et par article.

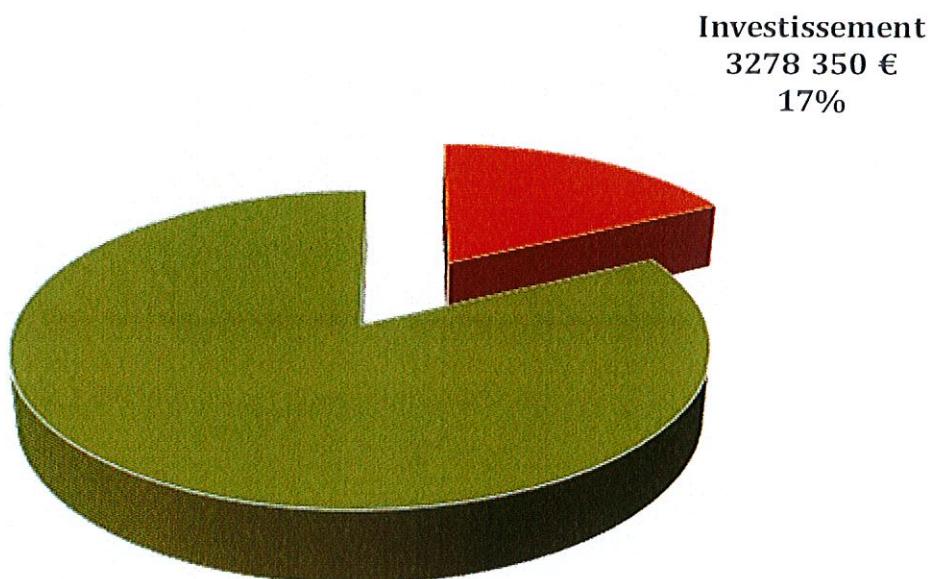
Cette note explicative s'articule de la manière suivante :

- Les recettes de fonctionnement
- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses d'investissement pour l'année 2024 et les crédits reportés de l'exercice 2023 (pour information)
- Les recettes d'investissement et le recours nécessaire à l'emprunt pour l'année 2024, ainsi que les crédits reportés de l'exercice 2023 (pour information)
- L'équilibre des opérations financières
- L'état des subventions aux associations
- L'état de la dette

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Projet de Budget Primitif 2024

Données financières générales



Fonctionnement

15555 730 €
83%

Le projet de budget total s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

18 834 080 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante.

Les contributions directes

Les bases n'ayant pas été communiquées par les services de l'Etat à ce jour, le montant inscrit au BP a été calculé d'après une estimation tenant compte des éléments suivants :

- La Taxe d'Habitation qui s'applique uniquement sur les résidences secondaires et les logements vacants
- Une revalorisation des bases de TF pour 2024 de 3.9 %

Les taux communaux des impôts locaux n'ont pas été modifiés depuis 2010.

Pour 2024, la majorité municipale souhaite diminuer les 3 taux d'impôts locaux de 1.5 %, soit :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| ▪ Taxe sur le foncier bâti: | 64.55 % |
| ▪ Taxe sur le foncier non bâti : | 108.08 % |
| ▪ Taxe d'habitation : | 18.86 % |

Le produit attendu correspondant hors compensations s'élève à 5 800 000 €.

Les dotations d'état

Les montants de ces dotations ne sont pas à ce jour communiqués par la DGCL. Les trois principales sont :

- la **Dotation Forfaitaire (DGF)**, dont le montant est estimé à **2 518 000 €**, en légère augmentation par rapport à 2023.
- la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** dont le montant pour 2024 est estimé à **3 821 000 €**, en augmentation de 131 K€ par rapport à 2023 .
- la **Dotation Nationale de Péréquation** pour un montant de **444 000 €**, soit + 2 K€ par rapport à 2023.

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les dotations départementales

La plus importante est le **Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle**. Prévu par la loi du 29 juillet 1975, le fonds départemental de la taxe professionnelle est alimenté par le produit de l'écrêtement des ressources provenant des cotisations de taxe professionnelle de certains établissements importants. Il est réparti entre les communes situées à proximité de ces établissements importants et les communes défavorisées de chaque département.

Les critères d'attribution de ce fonds et de répartition entre les différentes communes sont définis par le Conseil Départemental. Les montants perçus individuellement peuvent donc être modifiés de manière sensible d'une année à l'autre, mais l'information n'est pas disponible à ce jour. Le montant de l'enveloppe globale diminue de 4 % en 2024.

Le montant inscrit au BP 2024 pour Méricourt s'élève à 182.000 €.

Les dotations versées par la C.A.L.L.

Les montants prévus sont les suivants :

- | | |
|--|------------------|
| ▪ L'attribution de compensation | 252 700 € |
| ▪ La dotation de solidarité communautaire | 168 200 € |
| ▪ Le Fonds de Péréquation Inter Communal | 274 000 € |

Ce montant est une estimation. Le montant exact sera connu après délibération de la CALL.

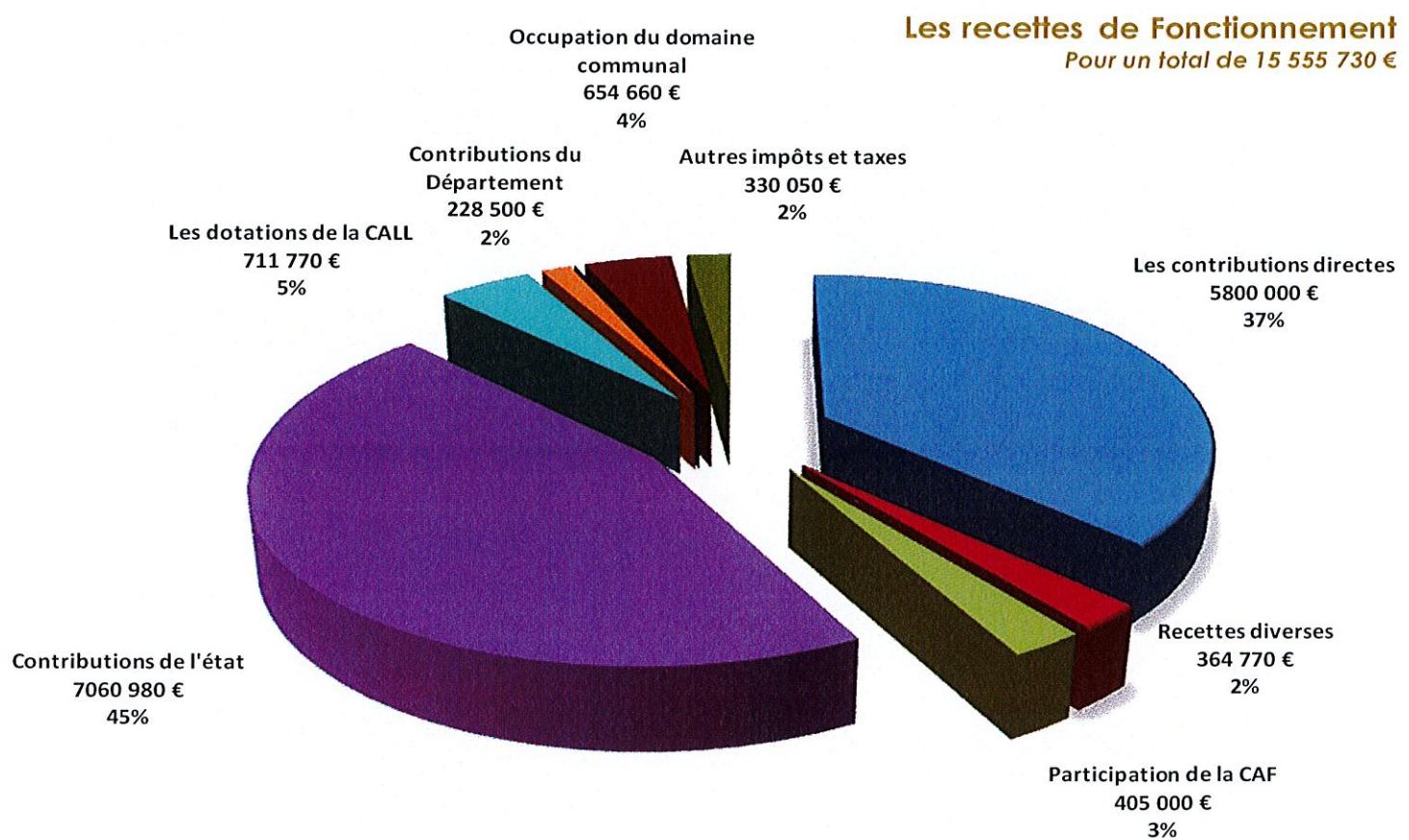
Le total de ces 3 dotations est en diminution de 5 K€ par rapport à celui de 2023.

Les revenus du patrimoine et la participation des usagers

Ces revenus sont liés aux tarifs et à la fréquentation des différentes activités, à l'occupation du domaine public, aux locations de salles... Ils sont estimés pour 2024 à 655 K€.

La participation de la CAF

Cette recette est tributaire des effectifs de fréquentation des différentes activités organisées par le Centre Social. Au 1^{er} Janvier 2022, la Convention Territoriale Globale est venue remplacer le contrat enfance jeunesse. La participation de la CAF est évaluée pour 2024 à 405 K€.



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPville-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Projet de BP 2024 - répartition des recettes de fonctionnement

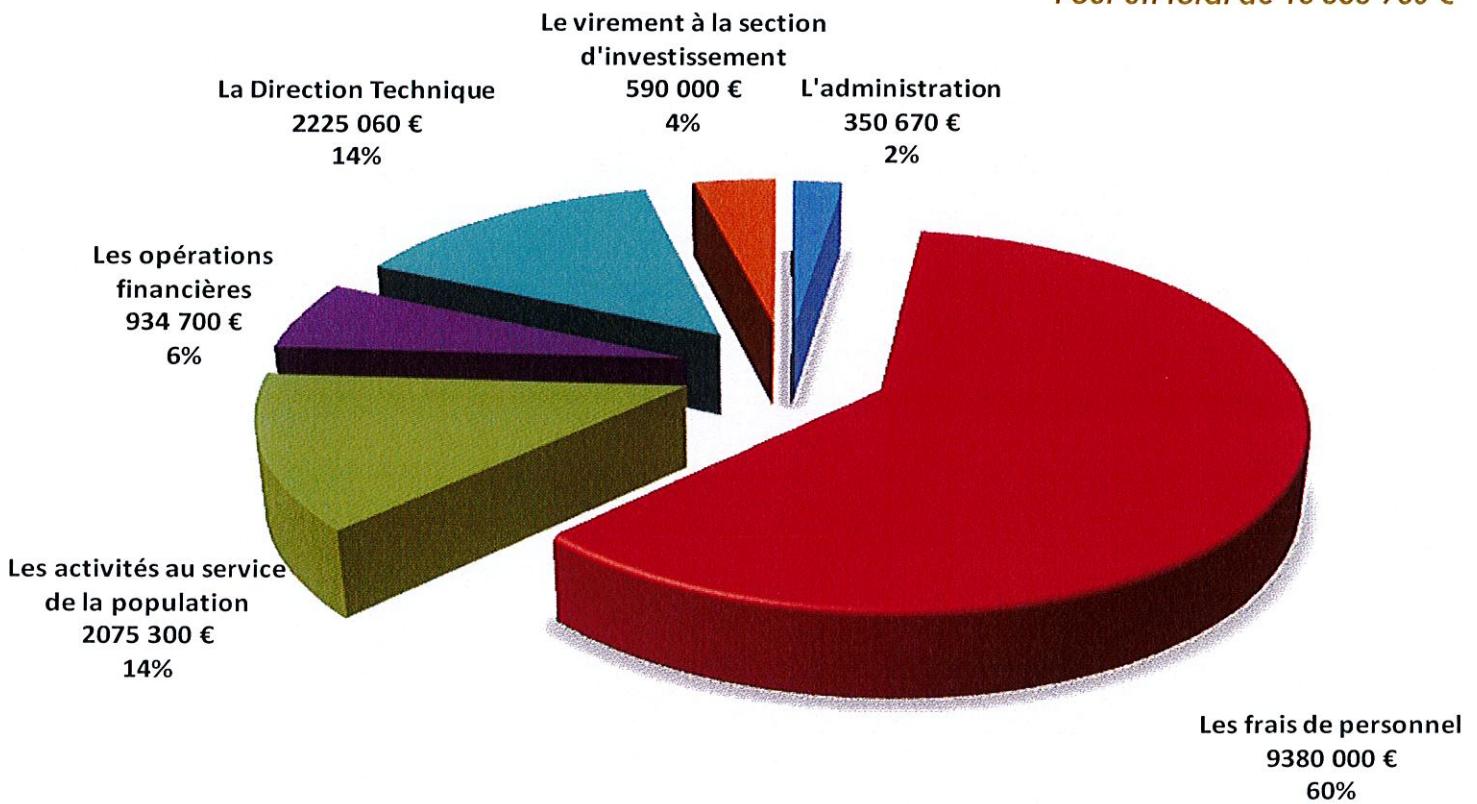
Les contributions directes	5 800 000 €	Les dotations de la CALL	711 770 €
<i>Recettes diverses</i>	364 770 €	<ul style="list-style-type: none"> Attribution de compensation Dotation de solidarité communautaire Pour le fonctionnement du Centre Culturel FPIC 	252 700 € 168 200 € 16 870 € 274 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Remboursements sur charges de personnel (CPAM – assurances ...) Participation personnel chèques déjeuner Rembt dépenses CCAS + FPA Dons FCTVA part Fonctionnement Recettes exceptionnelles Rembt GRDF pour travaux réseau gaz Divers 	60 000 € 28 200 € 7 000 € 4 000 € 15 000 € 196 370 € 50 000 € 4 200 €	Contributions du Département	228 500 €
<i>Participation de la CAF</i>	405 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle Aide à la diffusion de spectacles Pour les différents projets Pour la programmation culturelle 	182 000 € 16 500 € 30 000 €
<i>Contributions de l'état</i>	7 060 980 €	Contributions de la Région	0 €
<ul style="list-style-type: none"> Pour le fonctionnement du centre social Pour le fonctionnement des centres de loisirs et convention territoriale globale Pour l'accompagnement à la scolarité Pour périscolaire + extrascolaire Pour la parentalité Pour le CAJ 	392 000 € 13 000 € 2 518 000 € 90 000 € 3 821 000 € 170 000 €	Occupation du domaine communal Participation des usagers <ul style="list-style-type: none"> Concessions dans les cimetières Occupation du domaine par les opérateurs téléphoniques et EDF Participation aux activités du service culturel Participation aux activités du service des sports Participation aux centres de loisirs et activités jeunesse (famille – CCAS – bons CAF) Participation accueil péri-scolaire Participation à la restauration scolaire Régies livrets famille + plaques cimetière Vaisselle + vente repas + fluides salles Droit de place, marchés et fêtes foraines Participation familles centres de vacances Participation des aînés Revenus des immeubles - location de salles 	654 660 € 23 000 € 67 740 € 17 200 € 19 270 € 105 100 € 25 000 € 200 000 € 100 € 2 850 € 3 600 € 35 000 € 6 500 € 149 300 €
TOTAL	15 557 736 €	Cessions d'immobilisations	0 €
		<ul style="list-style-type: none"> Produit des cessions (prévu en section d'Investissement) 	
		Autres impôts et taxes	330 050 €
		<ul style="list-style-type: none"> Taxe sur les pylônes électriques Taxe sur l'électricité Impôts fermages Taxe additionnelle aux droits de mutation 	20 000 € 140 000 € 50 € 170 000 €

15 557 736 €

Accusé de réception en préfecture
052-180070-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les dépenses de Fonctionnement

Pour un total de 15 555 730 €



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Projet de BP 2024 - répartition des dépenses de fonctionnement

Services	BP 2023	Dépenses réalisées 2023	Proposition dépenses BP 2024
CCAS + FPA			
Infrastructures Environnement et Mécanique	450 000,00 €	497 092,78 €	502 950,00 €
Contrats DT	90 000,00 €	83 088,62 €	84 500,00 €
Électricité Eclairage Public Evénementiel	41 000,00 €	49 154,20 €	53 300,00 €
Travaux et entretien des bâtiments	164 000,00 €	240 970,70 €	294 750,00 €
Propreté des bâtiments	40 000,00 €	46 613,72 €	45 000,00 €
Fluides	1 630 700,00 €	1 160 469,65 €	959 700,00 €
Sécurité maintenance réglementaire	35 000,00 €	44 866,67 €	43 500,00 €
Informatique	135 000,00 €	127 208,16 €	130 450,00 €
Téléphonie-internet	55 000,00 €	48 490,55 €	50 910,00 €
Service de prévention	57 000,00 €	52 772,12 €	60 000,00 €
Sous-total Direction Technique	2 697 700,00 €	2 350 727,17 €	2 225 060,00 €
Fêtes et Cérémonies	77 100,00 €	54 670,67 €	59 000,00 €
Accueil et service à la population	27 100,00 €	22 174,29 €	26 800,00 €
Sous-total ASP	104 200,00 €	76 844,96 €	85 800,00 €
Centre Social et d'Education Populaire	500 000,00 €	473 227,78 €	473 000,00 €
Cabinet du Maire	12 000,00 €	11 566,96 €	13 000,00 €
Actions citoyennes	70 000,00 €	54 701,62 €	65 000,00 €
Communication	47 820,00 €	29 553,71 €	42 000,00 €
Seniors	35 000,00 €	31 138,48 €	38 000,00 €
Délégations étrangères	3 000,00 €	1 682,64 €	5 000,00 €
Sous-total Cabinet du Maire	155 820,00 €	128 643,41 €	150 000,00 €
Sport	90 000,00 €	79 328,60 €	83 000,00 €
Crèche + RAM - La courte échelle	113 000,00 €	110 724,16 €	140 000,00 €
Direction Assurances Juridique Elections	183 000,00 €	110 970,57 €	229 570,00 €
Marchés Publics Foncier	64 000,00 €	64 715,60 €	66 100,00 €
Ressources Humaines	9 166 900,00 €	9 168 575,68 €	9 380 000,00 €
Espace Culture La Gare	200 000,00 €	197 651,13 €	245 000,00 €
Musique	6 500,00 €	3 357,65 €	6 500,00 €
Sous-total service municipal de la Culture	206 500,00 €	201 008,78 €	251 500,00 €
Emprunts	164 700,00 €	159 533,45 €	170 000,00 €
Op. d'ordre (amortissements)	582 000,00 €	573 891,32 €	600 000,00 €
Finances	102 190,00 €	63 003,13 €	164 700,00 €
Sous-total service financier	848 890,00 €	796 427,90 €	934 700,00 €
Education	160 000,00 €	126 295,83 €	155 000,00 €
Restauration municipale - La Cantine	223 000,00 €	248 034,55 €	255 000,00 €
TOTAL hors virement à la section d'invnt et cessions d'immo	15 044 010,00 €	14 479 274,81 €	14 965 730,00 €
Virement à la section d'investissement			
Dotations aux provisions	500 000,00 €		590 000,00 €
Cessions d'immobilisations			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	15 544 010,00 €	14 687 144,81 €	15 555 730,00 €

Accusé de réception en préfecture
 062-21286078120240327-SF-2024-BPVille-BF
 Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les dépenses de fonctionnement par service

Service d'aide sociale

- Distribution des bons alimentaires et fonctionnement de l'épicerie de la solidarité
- Participation cantines scolaires, centres de loisirs et centres de vacances
- Noël (bons exceptionnels, arbre de Noël, aides aux personnes âgées et enfants handicapés)
- Aides exceptionnelles
- Frais de personnel et fonctionnement du service

Direction Technique

Les crédits proposés sont destinés essentiellement :

- **Pour le service infrastructures environnement et mécanique** : à des achats de traitements écologiques, de végétaux et de petit matériel pour les espaces verts, à l'entretien du matériel existant et du parc de véhicules de la Ville, aux petites dépenses d'entretien de la voirie et des réseaux, la peinture routière.
- **Pour le service électricité éclairage public événementiel** : à des acquisitions de matériel électrique, petit matériel, remplacement de leds, interventions ponctuelles liées aux manifestations...
- **Pour le service contrats DT** : à l'ensemble des contrats d'entretien, réparations et prestations de service de la direction technique
- **Pour le service travaux et entretien des bâtiments** : à l'entretien, à des interventions et aménagements dans les différents bâtiments de la ville, à des acquisitions de petit matériel.
- **Pour le service propreté des bâtiments** : à l'acquisition de produits d'entretien pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- **Pour le service fluides** : aux dépenses d'eau, d'électricité (et éclairage public) et de chauffage des bâtiments communaux, ainsi qu'au carburant pour les véhicules.
- **Pour le service sécurité maintenance réglementaire** : à toutes les interventions, vérifications, mises aux normes et acquisitions de petit matériel dans le domaine hygiène et sécurité.
- **Pour le service prévention** : à l'acquisition des vêtements de travail et équipements de protection.
- **Pour l'informatique** : acquisition de consommables informatiques, licences des prestataires et maintenance du parc informatique.

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

- **Pour les télécommunications** : à l'ensemble des frais de télécommunications et du service internet des services communaux et des écoles, ainsi que l'entretien du matériel de téléphonie.

Service Communication

Ces crédits concernent l'acquisition du papier et des enveloppes pour l'ensemble des services communaux ainsi que l'impression de différents imprimés et publications de la ville (Méricourt Notre Ville, Méricourt Actualités et Méricourt Activités).

Service Fêtes et cérémonies

Ces crédits concernent la gestion :

- des fêtes, cérémonies et inaugurations officielles
- du recensement de la population
- de la location des salles communales (planning, conventions et encaissements)
- de l'organisation des différentes manifestations

Service Accueil et Service à la Population

Le service assure la gestion :

- de l'état civil, du recensement militaire, des résidents étrangers et autres documents administratifs.
- des concessions du cimetière communal.
- des crédits affranchissements.

Il assure également le suivi des arrêtés de travaux et de circulation, en liaison avec la Direction Technique.

Centre Social et d'Education Populaire

Les crédits inscrits sont destinés aux activités suivantes :

- **Accueil de loisirs sans hébergement et accueil péri-loisirs** : organisation des différentes activités, repas servis, frais de transport...
Une grande partie de ces dépenses est couverte par des recettes provenant des familles et de la CAF.
- **Activités pour les Jeunes** : gestion des différentes activités et sorties, frais de transport ...
- **Centres de vacances** : organisation des centres de vacances été et hiver.
Une partie de ces dépenses est couverte par la participation des familles et de la CAF.

Accès au document préfectoral
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

- **Accueil périscolaire** : pour l'accueil des enfants avant et après le temps scolaire.
- **Activités sociales** du service et activités axées sur la parentalité, fonctionnement du centre social et d'éducation populaire.

Cabinet du Maire

- Fonctionnement des activités traditionnelles : abonnements et documentation, organisation des bureaux et conseils municipaux...

Service Citoyenneté

Les crédits sollicités se répartissent comme suit :

- **Actions citoyennes** : fonctionnement du service, organisation des assises locales et des activités dans le cadre des initiatives citoyennes, des initiatives solidaires ainsi que les subventions versées aux différentes associations.
- **Délégations étrangères** : organisation des différents échanges.

Séniors

Pour l'organisation du banquet des aînés, de la semaine bleue, des sorties ou voyages des séniors, ainsi que les subventions destinées au fonctionnement des clubs du 3^{ème} âge.

Une grande partie de ces dépenses est couverte par la participation des usagers.

Service des Sports

Ces crédits concernent l'entretien de tous les équipements sportifs, l'organisation de différentes manifestations, telles que la course du terribl'bossu, les foulées de l'avenir, le parcours du cœur... ainsi que l'organisation des stages multisports ou autres projets dans le cadre des activités « Politique Ville ».

Direction Assurances Juridique Elections

- **Assurances** : les crédits inscrits sont destinés à couvrir toutes les primes d'assurance payées par la ville (dommage aux biens, responsabilité civile, flotte automobile) ainsi que toutes les réparations suite à des sinistres (bris de glace...)
- **Organisation des élections**
- **Juridique** : à des frais éventuels d'avocats, du permis de louer

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Marchés Publics Foncier

Ces crédits concernent essentiellement les contributions aux organismes de regroupement (tels que le SIAMB par exemple), les honoraires payés à différents organismes ainsi que tous les frais d'insertion liés à la passation de marchés publics.

Direction des Ressources Humaines

Ces crédits comprennent la rémunération et la formation de l'ensemble du personnel, permanent ou pas, et de remplacement, ainsi que l'indemnisation des élus.

Ils prévoient le Glissement Vieillesse Technicité de l'ensemble du personnel (avancements d'échelon ou de grade), les augmentations de point d'indice éventuelles, les réformes et revalorisations de salaires touchant certaines catégories du personnel, ainsi que les recrutements éventuels et les remplacements.

Espace Culturel

- **Musique** : les crédits inscrits sont destinés au fonctionnement de l'école de musique.
- **Espace Culturel** : honoraires payés aux différentes compagnies pour l'organisation des spectacles, sonorisations, frais liés au fonctionnement de la médiathèque, à l'organisation d'expositions ainsi que les frais d'abonnements à diverses revues, l'acquisition du fonds de livres, la rémunération d'éventuels intervenants et l'organisation des activités subventionnées par la politique de la ville.

Service Financier

- **Emprunts** : intérêts à payer pour l'ensemble des emprunts en cours, ainsi que pour le fonctionnement de la ligne de trésorerie.
- **Opérations d'ordre** : dotations aux amortissements. Ces dépenses sont couvertes par des recettes du même montant en section d'investissement.
- **Finances** : paiement des taxes foncières pour les bâtiments appartenant à la commune, provisions, annulations de titres et admissions en non-valeurs pour l'ensemble des services, frais d'actes et de contentieux.

Service Education

Les crédits inscrits correspondent essentiellement aux fournitures scolaires, aux produits laitiers distribués dans les écoles maternelles, à l'acquisition de matériel dans le cadre des contingents scolaires, à l'organisation des séances piscines pour les différentes écoles, à l'organisation de spectacles

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

dans le cadre des festivités de Noël ainsi qu'au fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité, action subventionnée par la « Politique Ville ».

Crèche + RAM - La courte échelle

Participation d'équilibre versée à l'EPDEF pour le fonctionnement de la structure.

Restauration Municipale

Crédits destinés au fonctionnement de La cantine (achats de denrées, prestations...).

Virement à la section d'investissement

Affecté à la section d'investissement, il doit avec les autres ressources propres (d'origine interne et externe), couvrir la totalité du capital des emprunts remboursés dans l'année.

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les dépenses d'investissement

Outre les travaux récurrents, le projet de budget de la section d'investissement dépenses est pour la majeure partie la transcription budgétaire de décisions prises au cours des précédentes réunions du Conseil Municipal, des Autorisations de Programme / Crédits de paiement et des projets prévus dans le PPI.

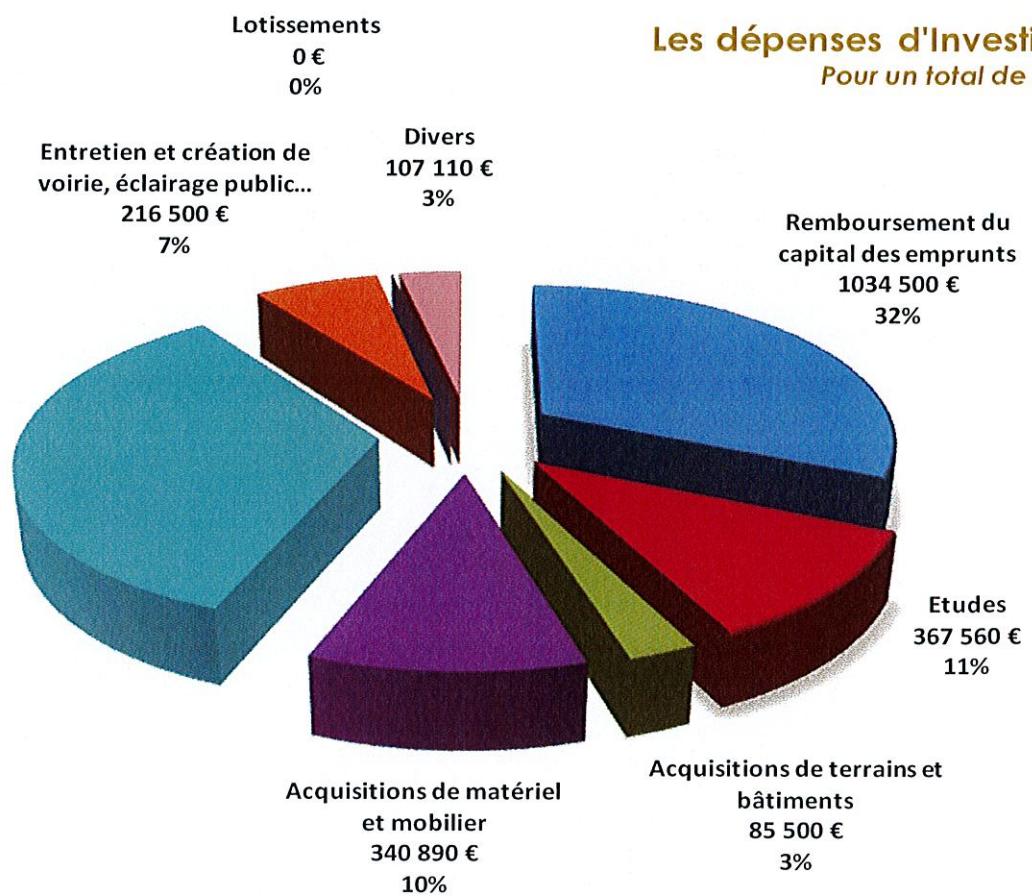
Il s'articule de la manière suivante

- Le détail des propositions de dépenses d'investissement pour le BP 2024, réparties par nature de dépenses
- Le montant des reports de l'exercice 2023 qui seront repris au BS 2024
- La représentation graphique des dépenses classées par grandes catégories
- Le détail des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les dépenses d'Investissement

Pour un total de 3 278 350 €



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

PROJET DE BP 2024 - LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2023 qui seront repris au BS 2024	Propositions dépenses BP 2024
------------	---	-------------------------------

ETUDES	123 225 €	367 560 €
--------	-----------	-----------

Maîtrise Oeuvre espace la Cantine / centre social	33 279 €	
AMO requalification bâtiment Jaurès	56 820 €	10 000 €
AMO Centre de Santé polyvalent		45 000 €
AMO Brasserie rue Mirabeau		10 080 €
Etudes ERBM	20 413 €	282 480 €
Diagnostic structurel école Pasteur	7 056 €	
Divers	5 657 €	20 000 €

ACQUISITIONS DE TERRAINS	0 €	85 500 €
--------------------------	-----	----------

Réserve foncière autour école Kergomard	1 500 €	
Divers	3 000 €	
Parcelle salle Martin Luther King		70 000 €
Parcelle impasse du 1er Mai		11 000 €
Parcelle B4 éco-quartier		

ACQUISITIONS D'IMMEUBLES	0 €	0 €
--------------------------	-----	-----

Acquisition bâtiment		
----------------------	--	--

ACQUISITIONS DE MATERIEL	102 167 €	340 890 €
--------------------------	-----------	-----------

Pour la voirie	4 656 €	10 000 €
Pour les espaces verts	1 259 €	5 000 €
Pour le patrimoine		15 000 €
Pour l'évènementiel		
Pour l'éclairage public	39 305 €	5 000 €
Véhicules et matériel roulant - renouvellement et équipement du parc		67 220 €
Acquisition de mobilier (services, écoles, salles, ...)	168 €	10 000 €
Pour le cimetière (cases columbarium, cavurnes, ossuaire, signalisation...)	4 965 €	17 000 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2023 qui seront repris au BS 2024	Propositions dépenses BP 2024
-------------------	--	--------------------------------------

Pour le service TIC (matériel informatique services, écoles, photocopieurs...)	19 493 €	23 000 €
Pour le maraîchage	3 439 €	60 000 €
Pour l'espace culturel - constitution du fonds de livres + mobilier + matériel divers	3 882 €	
Pour le sport	8 964 €	22 500 €
Signalisation verticale		
Mobilier et équipement pour la cantine + centre social	2 987 €	78 600 €
Divers	13 049 €	27 570 €

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS

564 981 € 1 126 290 €

Hôtel de Ville	448 703 €	725 360 €
Espace Culturel		
Salles communales		
Ecole	3 840 €	87 920 €
Services Techniques		
Eglise		
Complexe sportif Ladoumègue	15 020 €	15 000 €
Locaux associatifs		5 000 €
La Cantine / centre social	18 069 €	13 010 €
Max Pol Fouchet	18 415 €	
Travaux de grosse réhabilitation de couverture	7 612 €	
Divers	33 147 €	10 000 €
Rénovations chauffage différents bâtiments		
Travaux brasserie rue Mirabeau		144 000 €
Centre de santé polyvalent		120 000 €
Parc Léandre Létoquart	18 195 €	
Mise en conformité sécurité + accessibilité - divers bâtiments communaux	1 979 €	6 000 €

TRAVAUX DE VOIRIE - RESEAUX

210 904 € 216 500 €

Eclairage public		12 000 €
Grosses réparations voirie + trottoirs	62 190 €	74 500 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2023 qui seront repris au BS 2024	Propositions dépenses BP 2024
-------------------	--	--------------------------------------

Travaux DECI		
Aménagements paysagers		
Cité des cheminots	81 509 €	20 000 €
Cimetière	67 204 €	50 000 €
Maraîchage		60 000 €
Travaux espace Marquenterre		

TRAVAUX DANS LES LOTISSEMENTS	0 €	0 €
--------------------------------------	------------	------------

Ecoquartier		
-------------	--	--

CHARGES FINANCIERES	0 €	1 141 610 €
----------------------------	------------	--------------------

Remboursement du capital des emprunts		1 034 500 €
Opérations d'ordre pour réintégration frais d'études		107 110 €
Dépenses imprévues		
Divers		

TOTAL	1 001 276 €	3 278 350 €
--------------	--------------------	--------------------

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement

Programmes	Ancienne AP	Nouvelle AP	Crédits de paiement								
	Total	Total	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
Centre de santé polyvalent	460 000	525 000	165 000	360 000							
ERBM	21 558 431	21 558 431	282 480	2 651 595	3 161 687	2 904 589	3 241 288	3 181 754	3 008 101	2 095 465	

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les recettes d'investissement

Par quelles recettes les projets d'investissement sont-ils financés ?

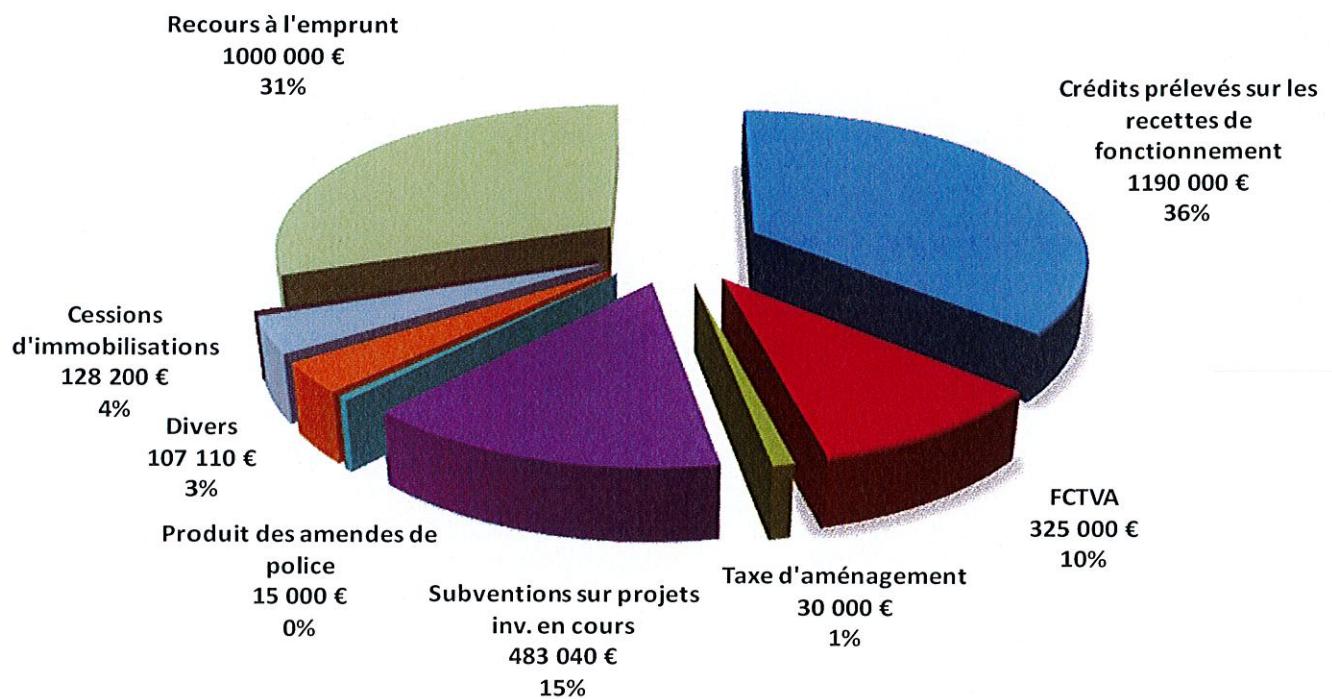
Sont repris ci-après :

- Le détail des recettes prévues en section d'investissement
- Le détail des reports de l'exercice 2023 qui seront repris au BS 2024

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Les recettes d'Investissement

Pour un total de 3 278 350 €



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

PROJET DE BP 2024 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Reports de l'exercice 2023 qui seront repris au BS 2024	Prévisions recettes BP 2024
Réhabilitation centre M.P. Fouchet	120 800 €	0 €
• DETR 2020	120 800 €	
Cité des Cheminots	32 485 €	0 €
• Conseil Départemental 62 - FIEET	32 485 €	
Menuiseries écoles	7 333 €	109 000 €
• DETR 2022 école Cosette	109 000 €	
• Conseil Départemental 62 pour école Neveu	7 333 €	
Espace Marquenterre	61 554 €	0 €
• Fonds conjoint Etat - Région pour ERBM - FNADT	61 554 €	
ERBM	0 €	194 140 €
• FNADT pour études opérationnelles	194 140 €	
• FNADT pour aménagement rampe accès passerelle	194 140 €	
Cessions d'immobilisations	1 274 €	128 200 €
• Vente bâtiment rue Elsa Triolet	90 000 €	
• Vente véhicules	24 200 €	
• Divers	14 000 €	
Fonds Verts	0 €	17 800 €
• Rue Pierre Simon	5 990 €	
• Renaturation centre ville	11 810 €	
• Pour parc luminaires	1 274 €	
Divers	66 925 €	269 210 €
• FDE pour travaux chauffage	8 245 €	16 100 €
• Opérations d'ordre pour intégration frais d'études	107 110 €	
• Subvention ANS pour aménagements parc Marquenterre	44 000 €	
• Divers	14 000 €	
• Conseil Départemental pour matériel informatique cyberbase	14 000 €	
• Conseil Départemental pour mobilier Cosette	14 680 €	
• Participation CALL étude maraîchage	50 000 €	
• Participation CALL étude ERBM	82 000 €	
Autres recettes non affectées	0 €	370 000 €
• Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	325 000 €	
• Taxe d'aménagement	30 000 €	
• Remboursement avance du budget annexe lotissements	15 000 €	
• Produit des amendes de police	15 000 €	
Prélèvements sur les recettes de la section de fonctionnement	0 €	1 190 000 €
• Virement depuis la section de fonctionnement	590 000 €	
• Dotation aux amortissements	600 000 €	
Recours à l'emprunt	0 €	1 000 000 €
• Pour le financement des investissements 2024	1 000 000 €	
TOTAL	290 371 €	3 278 350 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

L'équilibre financier

Annuité 2023 à rembourser

• Intérêts en Fonctionnement	162 000 €
• Capital en Investissement	1 034 500 €

Les intérêts constituent une dépense de la section de Fonctionnement.

Le capital est remboursé en section d'Investissement et doit être couvert par le virement de la section de Fonctionnement, les dotations aux amortissements, le fonds de compensation de la TVA, la Taxe d'aménagement et les cessions d'immobilisations.

L'équilibre financier est respecté dans la mesure où les dépenses financières (essentiellement le remboursement de la dette en capital) sont couvertes par **les ressources propres, qu'elles soient d'origine interne ou externe.**

Equilibre des opérations financières :

Dépenses à couvrir par des ressources propres :

Remboursement en capital des annuités d'emprunt	1 034 500 €
Total dépenses	1 034 500 €

Ressources propres :

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	590 000 €
Amortissements	600 000 €
FCTVA	325 000 €
Cessions d'immobilisations	128 200 €
Taxe d'aménagement	<u>30 000 €</u>
Total recettes	1 673 200 €

Le solde net des opérations financières est donc de **638 700 €.**

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Subventions proposées dans le cadre du BP 2024

ORGANISMES	Montant de la subvention
Personnes de droit privé :	41 480 €
Associations :	41 480 €
ASTT Méricourt	1 350 €
Méricourt Judo	1 600 €
Méricourt Yoseikan Budo	700 €
Futsal association Méricourt	1 500 €
Méricourtoise musculation	400 €
Méricourt basket club	3 500 €
Ultra VTT Méricourt	700 €
Compagnie des Archers de méricourt	950 €
Loisir Tir Méricourt	950 €
Association sportive du collège Henri Wallon	540 €
Association randonnée pédestre "Méricourt à pied"	300 €
Football club de Méricourt	4 000 €
Speed bad club	600 €
Sté colombophile l'Hirondelle	550 €
Karaté club	1 450 €
JuJitsu	400 €
Sté de chasse St Hubert	250 €
Les plastiqueurs	150 €
Mérifoot	200 €
La Belle époque	700 €
Les coeurs joyeux	600 €
Entraide et dévouement	350 €
Comité départemental de lutte et de soutien contre la mucoviscidose	230 €
Secours catholique	350 €
Secours populaire	850 €
Croix rouge française	350 €
Bien vivre dans sa cité	350 €
Association du quartier du stade Raoul Briquet	150 €
Enjeu	550 €
Les "Amis de la cité du Maroc"	350 €
Kapela Wiosna	460 €
Les amis de l'accordéon	250 €

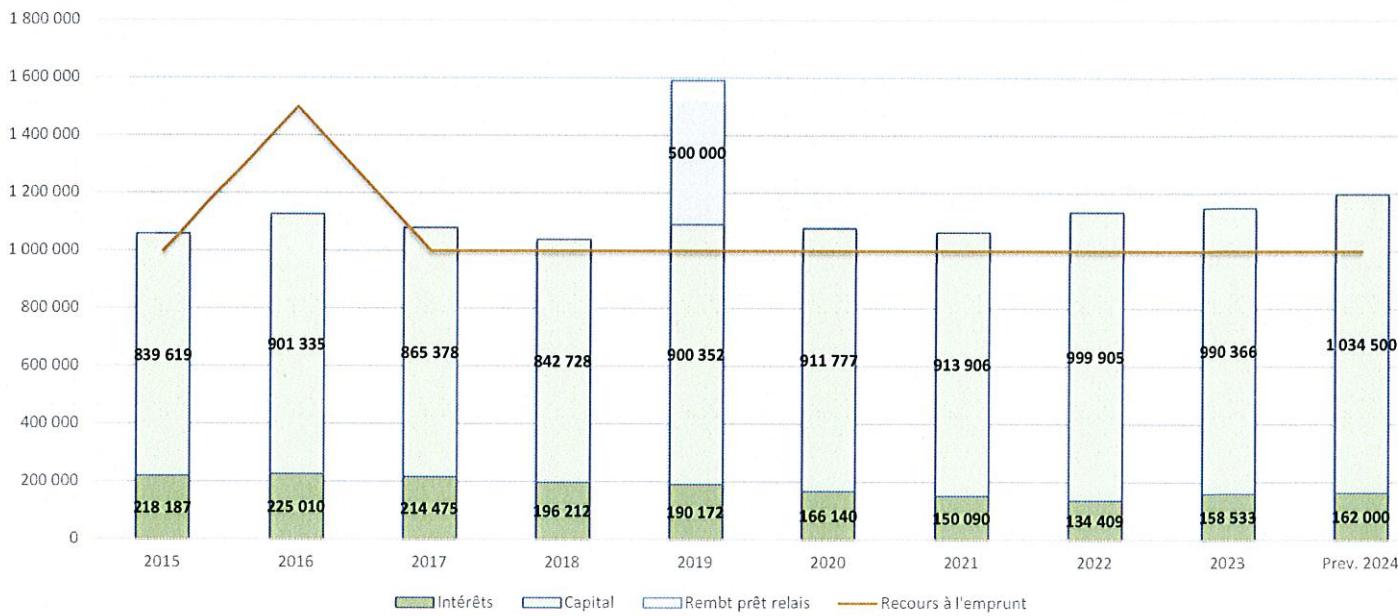
Accusé de réception en préfecture
 062-216205708-20240327-SF-2024-BPville-BF
 Date de réception préfecture : 05/04/2024

ORGANISMES	Montant de la subvention
Harmonie municipale	3 200 €
Les accidentés de la vie "FNATH"	350 €
FNACA	430 €
Les amis de Méricourt	200 €
Amicale du personnel communal	7 000 €
AMICI	260 €
Couture à tout âge	690 €
Les débrouillards	260 €
Association ATLAS des mineurs franco-maghrébins	260 €
Gardes d'honneur de notre Dame de Lorette	150 €
Association "Vies partagées 62"	500 €
Association Country club	150 €
Les Tamalous	150 €
APE "les petits princes de Curie"	100 €
ACGL	150 €
Les boules cheminotes	150 €
Les jardins du Bois vilain	150 €
Méricourt Fight Academy	500 €
Vert l'avenir	150 €
Halte répit de la Gohelle	150 €
Méri-cats	350 €
Les Couturières du cœur	0 €
Les Oubliés	150 €
Derivée	150 €
APE "Les parents d'Assodela"	100 €
Mery vintage festival	150 €
Personnes de droit public :	450 000 €
Autres :	450 000 €
Le Centre Communal d'Action Sociale	450 000 €
TOTAL	491 480 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPville-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Projet de BP 2024 - ETAT DE LA DETTE

Evolution annuelle de la charge de la Dette

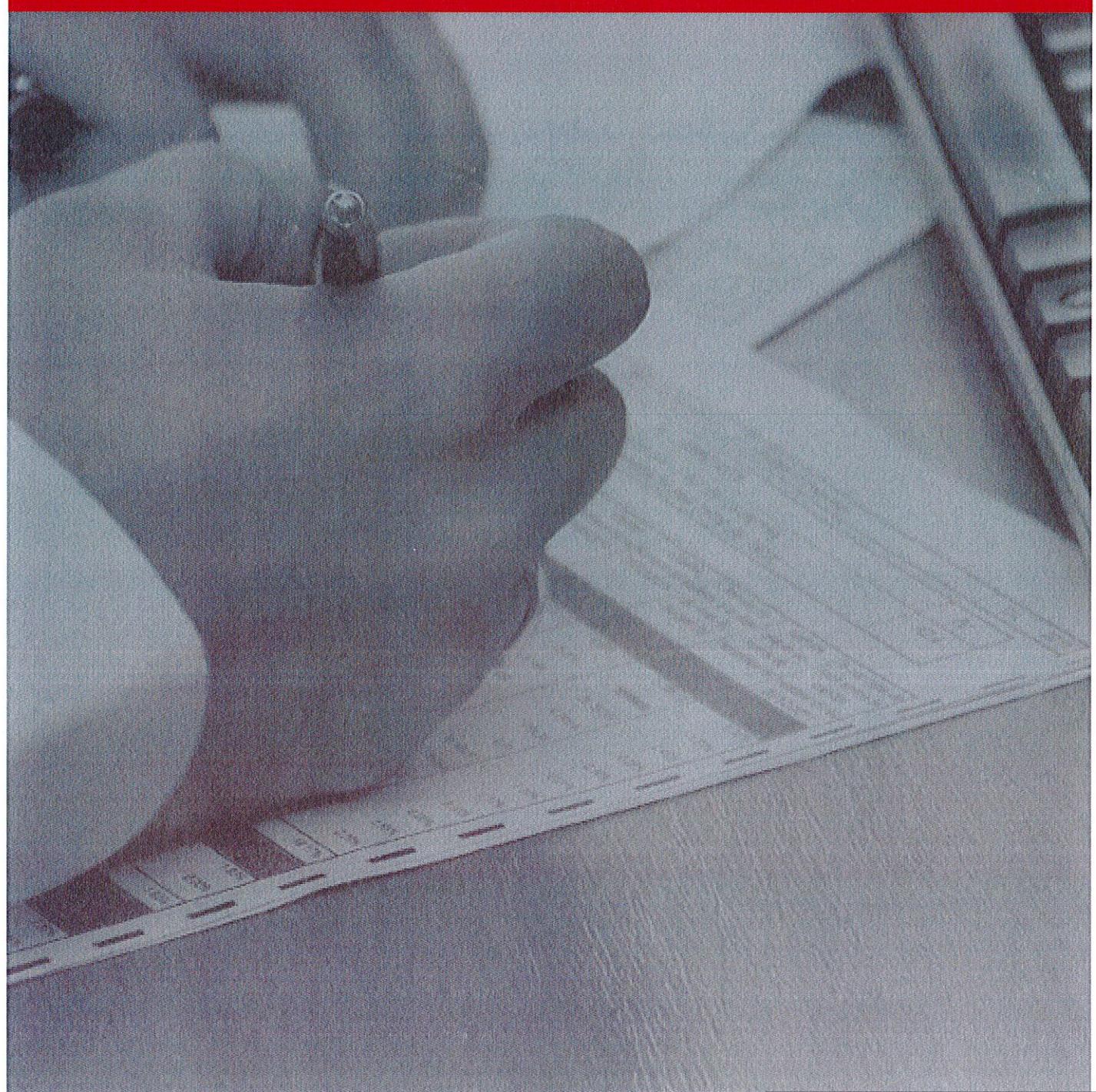


Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024



TABLEAU DE BORD AU 01/01/2024

Mairie de Méricourt



Ce document est préparé par l'équipe Consultants de Seldon Finance. Il contient des informations, analyses et prévisions propres à SELDON Finance, établies à l'intention exclusive de ses destinataires : à ce titre toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction de tout ou partie de ce document ou des informations qu'elle contient doit être préalablement autorisée par SELDON Finance. Les informations contenues, puisées aux meilleures sources, et les opinions exprimées qui en découlent, ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs ou de Seldon Finance. Elles sont transmises à titre d'assistance et ne sauraient en aucune manière engager la responsabilité de Seldon Finance.

Archives et propriétés réservées à SELDON Finance,
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception prévue le : 05/04/2024

Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 01/01/2024

Encours 8 104 919,68

Nombre d'emprunts * 19

Taux actuariel * 2,05%

Taux moyen de l'exercice 1,99%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2024

Annuité 1 185 801,29

Amortissement 1 027 825,62

Remboursement anticipé avec flux 0,00

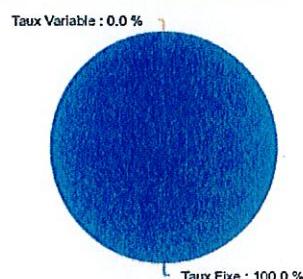
Remboursement anticipé sans flux 0,00

Intérêts emprunts 157 975,67

ICNE 31 517,80

Index

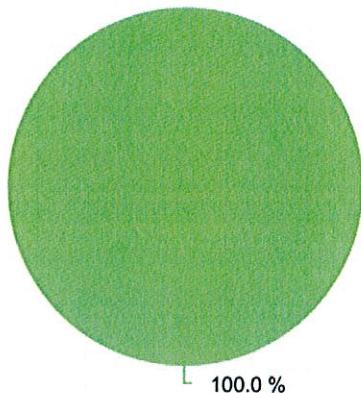
Types de Taux



	Fixes	Variables	Total
Encours	8 104 919,68	0,00	8 104 919,68
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	5 ans		5 ans
Duration	4 ans, 9 mois		4 ans, 9 mois
Nombre d'emprunts	19	0	19
Taux actuariel	2,05%	0,00%	2,05%
Taux actuariel après couverture	2,05%	0,00%	2,05%

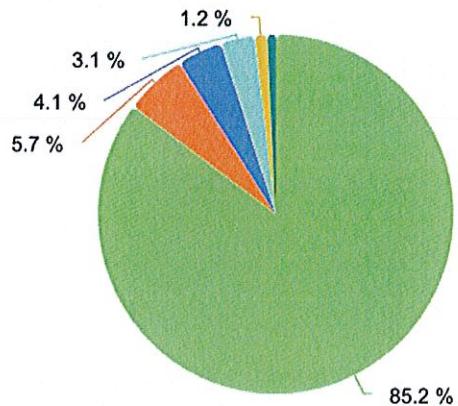
Affectation

Budgets



Budget	%	Montant
MAIRIE DE MERICOURT - BUDGET PRINCIPAL	100,00	8 104 919,68
TOTAL		8 104 919,68

Prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (CIRIL)	-	85,17	6 902 899,96
CREDIT FONCIER (CIRIL)	-	5,71	462 510,57
CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE (CIRIL)	-	4,07	329 499,96
LA BANQUE POSTALE (CIRIL)	-	3,08	250 000,00
CDC BANQUE DES TERRITOIRES (CIRIL)	-	1,15	93 333,19
CREDIT AGRICOLE (CIRIL)	-	0,82	66 676,00
TOTAL			8 104 919,68

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

PRESENTATION GENERALE PROJET DE BP 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	Charges à caractère général	3 971 930 €
012	Charges de personnel	9 055 750 €
014	Atténuations de produits	18 000 €
65	Autres charges de gestion courante	1 148 050 €
66	Charges financières	168 000 €
67	Charges exceptionnelles	4 000 €
68	Dotations aux provisions	
023	Virement à la section d'investissement	590 000 €
042	Opérations de transfert entre sections	600 000 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		15 555 730 €

3 278 350 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013	Atténuation de charges	88 200 €	13	Subventions d'investissement	498 040 €
70	Produits des services et du domaine	461 710 €	16	Emprunts + refinancement de dette	1 000 000 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	696 250 €	23	Immobilisations en cours	
731	Fiscalité locale	6 153 600 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	355 000 €
74	Dotations et participations	7 799 000 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	128 200 €
75	Autres produits	260 600 €	021	Virement de la section de fonctionnement	590 000 €
78	Reprises sur provisions	96 370 €	040	Opérations de transfert entre sections	600 000 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections		041	Opérations patrimoniales	107 110 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		15 555 730 €	3 278 350 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

011	Immobilisations incorporelles	367 560 €
012	Immobilisations corporelles	426 390 €
014	Immobilisations en cours	1 342 790 €
65	Dotations, fonds divers et réserves	
66	Emprunts + refinancement de dette	1 034 500 €
67	Autres immobilisations financières	
68	Opérations de transfert entre sections	
023	Opérations patrimoniales	107 110 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 278 350 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

013	Subventions d'investissement	498 040 €
16	Emprunts + refinancement de dette	1 000 000 €
23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves	355 000 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	128 200 €
021	Virement de la section de fonctionnement	590 000 €
040	Opérations de transfert entre sections	600 000 €
041	Opérations patrimoniales	107 110 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 278 350 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708;20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20240327-SF-2024-BPVille-BF
Date de réception préfecture : 05/04/2024